

Jeudi 2 avril 2020

A partir de dimanche, les catholiques pourront suivre les offices de la Semaine Sainte sur les réseaux sociaux

Par Alain Maestracci



Pour la première fois, il ne sera pas possible de se rendre à l'église pour faire bénir ses rameaux. Photo DR

Les catholiques vont être privés de la procession et de la bénédiction des rameaux ainsi que de la messe de Pâques. Mais le diocèse de Nice propose de suivre ces cérémonies sur Facebook.

Cette Semaine sainte de 2020 restera dans les mémoires : pour la première fois, il sera impossible aux fidèles d'y participer physiquement. Bien entendu, les prêtres célébreront les offices et cérémonies de cette semaine si importante pour les catholiques mais ils seront seuls, dans leur église respective voire chez eux.

Mgr Marceau, évêque de Nice, a donc mis en place un dispositif afin que les fidèles puissent tout de même assister à ces cérémonies... par Internet! Voyons cela dans le détail.

5 AVRIL: DIMANCHE DES RAMEAUX

L'évêque présidera dimanche la grand-messe à l'église Saint-Jean-Baptiste-le Vœu, à Nice. Il sera entouré - ce sera la seule exception dans tout le diocèse - de quelques membres du corps ecclésiastique. Cette messe sera retransmise en direct sur la page Facebook du diocèse (c'est une page publique : il n'y a pas besoin de s'inscrire pour l'ouvrir).

Si vous avez réussi à vous procurer un brin d'olivier, de buis voire des croix tressées avec des palmes, ceux-ci seront bénis au moment où le prêtre prononcera la prière.

D'autres paroisses possèdent leur propre page Facebook. Sur le site du diocèse, Nice.catholique.fr, vous trouverez la liste de ces paroisses et bien d'autres informations.

Mgr Marceau précise également qu'il sera possible « *aux prêtres célébrant dans les églises de bénir des rameaux qu'ils pourront laisser à la disposition des fidèles au fond de l'église ou à la porte de celle-ci* ».

LUNDI 6 AVRIL: MESSE CHRISMALE

Cet office est important car l'évêque bénit l'huile qui va servir pendant un an à toutes les cérémonies (baptêmes, obsèques, communions...) dans tout le diocèse. Elle aura lieu lundi à 18 heures en comité restreint à la chapelle du séminaire et sera elle aussi retransmise sur Facebook.

9 AVRIL: JEUDI SAINT

Les prêtres diront la messe, toujours seuls, et le lavement des pieds n'aura pas lieu. Il n'y aura pas non plus la procession du Saint-Sacrement. En revanche, vous pourrez suivre la messe en direct à 18 h 30 sur Facebook.

10 AVRIL: VENDREDI SAINT



D'habitude le Pape François donne sa bénédiction Urbi et Orbi devant des milliers de fidèles. Mais cette année il sera seul, sans fidèles, place Saint-Pierre de Rome. **Photo Vatican Média**

Le prêtre effectuera seul le Chemin de croix dans son église. À la grande prière universelle, une onzième intention sera exceptionnellement ajoutée : « *Prions pour tous les pays touchés par le coronavirus* ». À suivre à 15 heures et à 18 h 30 sur le réseau social.

11 AVRIL: VIGILE PASCALE

Pour ce samedi saint, pas de feu, pas de procession, pas de bénédiction de l'eau et pas de baptêmes comme cela est la coutume. La veillée sera retransmise à 21 heures sur Facebook pour les fidèles azuréens.

12 AVRIL: DIMANCHE DE PÂQUES ET BÉNÉDICTION URBI ET ORBI

La messe de Pâques présidée par Mgr Marceau sera, bien sûr, elle aussi, retransmise à partir de 10 h 30 sur Facebook. Vous pourrez également regarder la messe sur France 2 qui sera retransmise en direct du studio du Jour du Seigneur.

À midi, le pape donnera sa bénédiction Urbi et Orbi en direct du Vatican. Mais il sera seul, aucun fidèle ne pourra assister à cette cérémonie sur la place Saint-Pierre.